

DOSSIER DE CANDIDATURE

ANTAR M8

RESÔNANCE

SAISON 2026 - 2027

DISPOSITIF RÉSONANCE

Le dispositif d'accompagnement RésÔnance proposé par Ô Totem Live, a pour objectif de soutenir, accompagner, développer les projets artistiques émergents de la scène des musiques actuelles.

RésÔnance s'adresse aux artistes (groupes/solo) originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'actualité ou les échéances sur 2026-2027 nécessitent un accompagnement sur chacun des axes proposés.

Tout au long de la saison, l'équipe Ô Totem Live ainsi que nos intervenants pédagogiques issus des différents métiers du secteur musical, apporteront leur aide et leur expertise. Nos outils et locaux sont mis à disposition pour proposer des espaces de travail conviviaux et productifs :

- Un accompagnement scénique, technique et administratif
- Mise à disposition des studios de répétition en journée (planning à définir)
- Possibilité de stocker son matériel sur place (sécurisation badge nominatif)
- Accès sur demande aux autres outils de la MJC (studio, MAO, open-space)
- Suivi personnalisé, tout au long de la saison avec l'équipe pédagogique Ô Totem Live

LES OBJECTIFS

Artistique

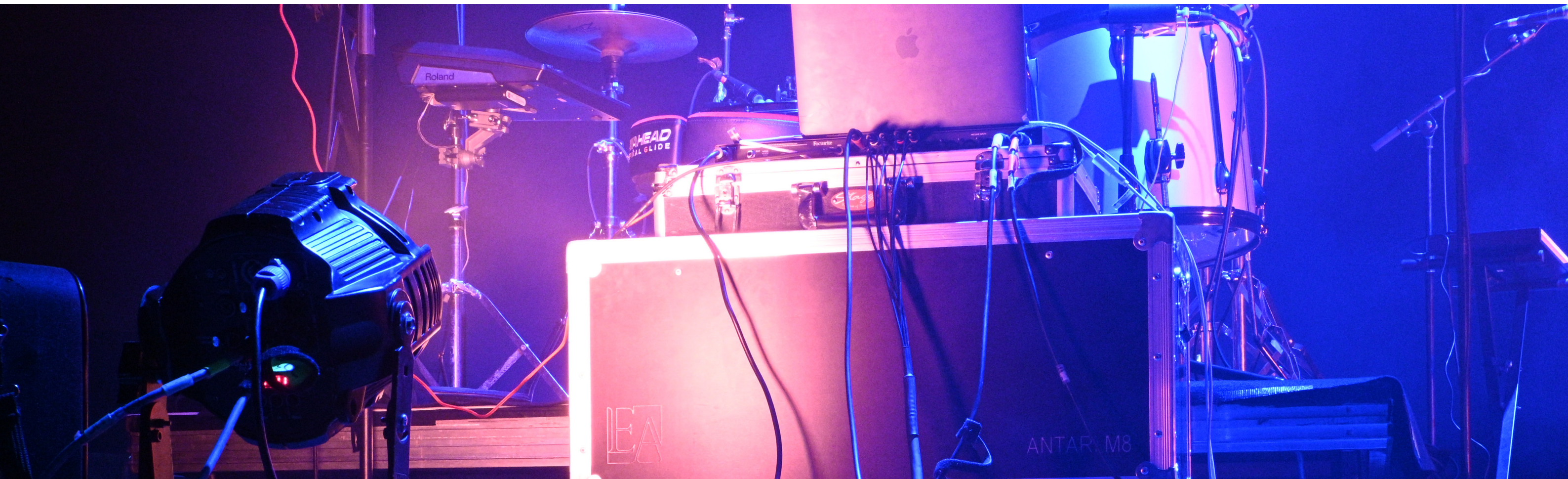
- Soutenir et accompagner la création d'un set live
- Préparer à la scène et à la tournée
- Accompagner et coacher les prestations scéniques
- Rechercher et définir une ligne artistique
- Développer et nourrir sa créativité

Métier

- Savoir communiquer, se définir et présenter son projet
- Comprendre les relations aux médias et aux réseaux sociaux
- Appréhender les mécanismes du booking
- Comprendre les enjeux du live et du spectacle vivant
- Travailler la notion de réseau et de partenaires

Technique

- Choisir son backline et setup au service de sa créativité
- Savoir identifier ses contraintes et ses atouts techniques
- Travailler ses sources et identifier ses besoins
- Réaliser, produire le son (Mixs en salle)



LE CONTENU

Accompagnement à la répétition

Entre la création et la représentation, la répétition est une alliée trop vite oubliée des divers processus de développement. L'accompagnement à la répétition se fera en présence d'un intervenant de l'équipe pédagogique, sur plusieurs de vos sessions de répétitions. Ce regard extérieur vous permettra une structuration en profondeur, tant sur la forme que le fond, afin de s'assurer que les directions et choix artistiques soient faits en conscience. C'est à ce moment-là également que nous abordons des notions plus techniques et factuelles qui entourent la pratique instrumentale et musicale (rythme, groove, tempo, mélodie, l'harmonie, dynamique, nuances, timbre, densité, etc...)

Accompagnement technique

La première partie de l'année sera consacrée au travail des sources, des instruments, et des outils mis à disposition de chacun pour permettre de réaliser techniquement son live. Dans un second temps, des journées en salle de concert seront intégrées aux résidences afin de vérifier les sources, consolider un son de plateau cohérent et homogène et ainsi commencer à travailler la dimension et la réalisation artistique sonore.

Accompagnement à la structuration

Par le biais d'interventions ponctuelles, d'un suivi personnalisé et des différents modules de formation menés par notre équipe pégaogique, nous aborderons les enjeux de la structuration du projet artistique dans l'écosystème des musiques actuelles : identification des différents acteurs, comprendre leurs rôles ainsi que les aspects financiers et juridiques qui encadrent ces collaborations. S'appropriier les outils de communication afin de partager avec son public. Se fixer des objectifs, créer ses propres outils en adéquation avec ses valeurs, afin de les atteindre. Connaitre les enjeux de la filière, identifier ses besoins, ses limites. Comprendre et impulser une dynamique de réseau et de collaboration.

Accompagnement et coaching scénique

L'artiste est un être complexe qui revêt souvent plusieurs costumes, naviguant entre l'exposition de l'intime et la création d'une image. Il est important de différencier et de comprendre les mécanismes d'expressions du créateur ainsi que de l'interprète. Plusieurs journées de travail en groupes et individuellement, seront consacrées à l'expression scénique du corps, par le son, la voix ou même le silence. Nous y aborderons les 3 grands canaux de transmission dans les métiers du spectacle vivant : l'émotion, la sincérité et le partage. Les préparations physiques et mentales seront notamment centrales afin de réunir toute la concentration nécessaire à l'expression de son art.

En intégrant le dispositif d'accompagnement RésÔnance, vous adhérez à la MJC Ô TOTEM, association d'éducation populaire et intégrez ainsi une équipe, un lieu de vie contribuant au partage de valeurs de citoyenneté et de vivre ensemble.

Si vous le souhaitez, vous pourrez être sollicité par les membres de l'équipe ou du conseil d'administration de l'association pour collaborer sur certains projets, temps forts ou actions culturelles à destination des habitants, des adhérents ou plus largement des publics fréquentant la MJC.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- Les artistes doivent être dans une dynamique de structuration commune
- Avoir 3 morceaux, minimum, à faire écouter (privés ou publics), mais pas de contrat avec une Major
- Avoir un répertoire original d'une durée minimum de 30 minutes
- Être motivés et disponibles (temps de présence en journée et en semaine requis)
- Le projet doit avoir une actualité à venir sur 2026-2027 (sortie d'EP, tremplin, concerts...)
- Le projet ne doit pas être engagé sur un autre dispositif d'accompagnement
- Il est conseillé d'intégrer un technicien son au plus tard lors de la première résidence
- Aucune forme de discrimination dans le propos, qu'il soit artistique ou personnel, ne sera tolérée

Notre attention et notre choix se porteront sur :

- La disponibilité et la volonté du groupe/artiste à s'engager dans une démarche d'accompagnement
- La dynamique globale et la motivation de l'ensemble du projet artistique
- La cohérence entre les attentes du groupe/artiste et les moyens mis en place par Ô Totem Live

Un comité d'écoute composé de l'équipe technique, pédagogique et de la direction d'Ô Totem Live se réunira pour sélectionner les projets artistiques en vue d'un entretien et une audition live prévue le **vendredi 11 septembre 2026**.

À l'issue des auditions live, 4 artistes/groupes (maximum) seront retenus pour bénéficier de l'accompagnement.

CANDIDATER

Candidatures à remplir sur Google Form : [en cliquant ici](#) jusqu'au **dimanche 12 juillet 2026** minuit.

Tout dossier incomplet sera automatiquement refusé.

RETOURS SUR DOSSIER Du 15 juillet au 31 juillet 2026

AUDITIONS LIVE & ENTRETIENS DE MOTIVATION Vendredi 11 septembre 2026

DÉCISION FINALE Mardi 15 septembre 2025

RENCONTRE COMMUNE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION Vendredi 18 septembre 2026

LANCEMENT DU DISPOSITIF Vendredi 22 septembre 2026

TARIF Il sera demandé aux groupes une participation financière de 1 500 € par projet pour la saison + 20€ d'adhésion par personne.

Pour information : une année d'accompagnement nous demande un investissement financier, humain et matériel à hauteur de 10 000€ par projet sélectionnés.

RÈGLEMENT D'ACCUEIL ET D'UTILISATION DES LIEUX

ARTICLE 1 : Engagement d'Ô Totem Live

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement RésÔnance, le lieu s'engage à accueillir le groupe dans ses locaux. Ô Totem Live mettra à disposition ses espaces, précédemment nommés et présentés, équipés en moyens matériels.

ARTICLE 2 : Engagement du groupe

Le groupe s'engage à respecter les jours et horaires définis dans le déroulement du dispositif. Il s'engage également à être présent au complet à toutes les formations, les répétitions et au concert de restitution. Le groupe prendra en charge l'ensemble de ses déplacements pendant la durée du dispositif.

Le groupe s'engage à respecter le règlement intérieur, ainsi que toute consigne du gestionnaire de la salle ou de toute autre personne qu'il aura déléguée. Toute dégradation ou dommage de son fait, ou tout non-respect de la réglementation engage sa responsabilité et pourrait motiver le refus d'une utilisation ultérieure. Les instruments du local de répétition étant mis à disposition commune, nous demandons à chacun de veiller à leur entretien et leur bonne condition.

Le groupe s'engage à payer la prestation d'accompagnement le premier jour du dispositif (possibilité d'échelonnement). Tout désistement moins d'une semaine à l'avance entraînera le règlement de l'intégralité de l'accompagnement par le groupe.

ARTICLE 3 : Assurance

Le groupe est tenu d'assurer contre les risques, de vols et dégradations tout objet ou matériel qu'il fournit dans le cadre du dispositif RésÔnance. Ô Totem Live certifie avoir souscrit les assurances en responsabilité civile couvrant les risques liés aux membres du groupe et couvrant les risques liés à son propre matériel.

ARTICLE 4 : Enregistrement et diffusion

Tout enregistrement et/ou diffusion, même partiel, d'un extrait de spectacle, devra faire l'objet d'un accord particulier entre Ô Totem Live et le groupe.

ARTICLE 5 : Annulation

Toute annulation de participation au dispositif résultant d'un cas de forces majeures (décès, catastrophe naturelle, maladie grave..) de l'une des deux parties, entraînera le report ou le remboursement de l'accompagnement, au pro-rata des actions et temps effectués.

ARTICLE 6 : Résidences et représentations publiques

Les résidences proposées dans le cadre du dispositif d'accompagnement RésÔnance au sein d'Ô Totem Live sont organisées à des fins pédagogiques et font partie intégrante du dispositif d'accompagnement. Ils ne donnent lieu à aucune rémunération. Cependant, le concert de restitution du dispositif d'accompagnement sera soumis à rémunération, celles ci respecteront la grille des salaires et minimas conventionnels de la ECLAT.

Fait le :

À :

Nom & signature du responsable du groupe (précédé de la mention "Lu et approuvé").